

Ecole Elémentaire LA NEUVE rue neuve ; 73110 LA ROCHETTE ce.0731279u@ac-grenoble.fr tel : 04.79.25.52.97	Parents d'élèves délégués parentslaneuve@yahoo.fr
---	---

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE DU 18 OCTOBRE 2016

<u>Les enseignants présents :</u> F. Briffoteau, S. Bruyere, C Chassigneux, C. Di Monte, C. Di Tommaso, C. Guillermand, C. Lachize, S. Lepelley, A. Orsati, E. Pobel, C. Tonin, A. Poutrel, MP. Varischetti, C. Verger, E. Henriot	<u>Les représentants des parents présents :</u> C. Bonnot, A. Castier, D. Cocq, B. Labourier, F. Longin, D. Vogt, D. Soyer Le Thorel, N. Mercier Libretti, S. Heritier, M Cattani, J. Charpin, L. Nivoliez, V. Garnier, T Morestin, A Dubois. Excusés : Mme Dy, Mme Garnier
<u>Autres membres Présents :</u>	<u>élue de la ville :</u> Gwenaëlle Biboud <u>DDEN :</u> Michèle Duc
<u>Excusés :</u>	<u>IEN :</u> L. Bellay, enseignant : F. Gencourt

Les participants disposent d'un dossier comportant le règlement intérieur (avec chartes)

1. Fonctionnement du conseil et de l'école – Règlement intérieur

Il est modifié, compte tenu de la décharge complète de la directrice depuis cette rentrée.

Le conseil d'école adopte son règlement intérieur.

Nous rappelons certains points importants du règlement de l'école : assiduité, objets interdits à l'école (dangereux ou qui suscitent des échanges et donc des conflits), rappel sur la tenue vestimentaire qui doit être convenable et confortable pour des enfants, les comportements irrespectueux.

On rappelle que les parents doivent convenir d'un rendez-vous avec l'enseignant ou avec la directrice.

Les parents signalent des difficultés à joindre l'école en cas de retard ou au contraire pour rentrer dans l'école sur les horaires scolaires (après un rendez-vous médical par exemple)

L'école ne dispose pas de service de secrétariat. Vous pouvez joindre l'école par téléphone ou par mail. Si personne ne répond, il faut laisser un message. Les messages sont relevés 2 fois par jour (milieu matinée et fin d'après-midi après la journée scolaire).

Pour rentrer dans l'école, la difficulté est la même, sans secrétariat, lorsque vous sonnez, les enseignants sont dans les classes et peuvent vous faire attendre avant de venir vous ouvrir.

Nous privilégions la présence des adultes auprès des élèves et prions les adultes qui doivent entrer dans l'école d'être patients.

G Biboud précise qu'en cas d'urgence, les parents peuvent joindre le service périscolaire qui fera passer l'information.

Les parents demandent s'il est possible qu'un adulte soit présent au portail à la sortie des enfants.

Chaque enseignant accompagne ses élèves jusqu'au portail. Le portail est ouvert le temps pendant lequel les classes sortent. En dehors des périodes d'ouverture du portail, l'entrée et la sortie doit se faire par l'entrée administrative.

Les enfants qui arrivent en retard ou qui sortent en retard doivent emprunter l'entrée administrative.

Les parents demandent la manière dont est surveillée la récréation : les récréations du matin sont échelonnées. L'après-midi, les classes présentes sortent ensemble car l'effectif est réduit.

Certaines classes font le choix de ne pas sortir en récréation l'après midi. Les classes qui sont en activité sportive n'ont pas de temps de récréation.

A chaque récréation les effectifs sont donc raisonnables.

Trois enseignants surveillent la cour pendant les récréations.

2. Vie de l'école

o Effectifs et classes

14 classes réparties en 3 CP (23, 23, 24), 2 CE1 (27, 27), 1 CE1/CE2 (10+15), 2 CE2 (27, 29), 2 CM1 (26, 26), 1 CM1/CM2 (12+12), 2 CM2(24, 25), 1 ULIS (9)

13 enseignants travaillent à temps plein, Mme Poutrel exerce à 75%, Mme Barth assure les 25% restants jusqu'aux vacances de fin d'année puis Mme Bochet continuera. La directrice est déchargée de classe.

Le RASED est rattaché à l'école mais exerce pour toutes les écoles du secteur. Mme Di Monte (psychologue scolaire) exerce à temps plein. Mme Boivineau exerce à 75%, personne n'assure le complément de poste.

Depuis la rentrée scolaire, Mme Rawyler, professeur d'allemand, intervient dans les 3 classes scolarisant des élèves en CM2.

L'équipe est complétée par 3 AVS (dont 1 à temps partiel sur l'école), 2 EVS (dont 1 à temps partiel sur l'école). Une AVS verra son contrat finir en décembre.

Pour les EVS les échéances sont fin novembre et fin décembre. A ce jour, nous ne savons pas si les postes seront reconduits.

Cette situation est inconfortable tant pour le personnel que pour les familles concernées.

Les représentants des parents d'élèves s'étonnent de cette situation.

Coopérative scolaire

Le bilan financier est disponible. Solde : 9009.67€

La coopérative scolaire est alimentée par la mairie (38%), les actions de l'école et la participation des familles (50%) ainsi que par un don de l'Association du Sou des Ecoles. (12 %)

Le montant de la participation financière des familles en début d'année est laissé au libre choix de chacun.

Elle permet le fonctionnement de l'école pour toutes les sorties scolaires et projets des classes.

o Projet d'école

Amélioration des résultats liés aux compétences du socle commun

Actions favorisant l'autonomie et le plaisir de la lecture :

- Participation aux prix des écoliers lecteurs
- Organisation d'ateliers de lecture

Actions favorisant l'esprit logique et la réussite en mathématiques :

- Ritualisation et manipulation
- Participation aux rallyes mathématiques

Actions favorisant l'autonomie de l'élève avec ses outils :

- Harmonisation des outils pédagogiques

Education artistique et culturelle, sportive et humaniste

Participation aux journées USEP

Classes de découvertes : 8 classes avec nuitées sont organisées.

Ouverture vers l'art : école et cinéma, chœur de savoie, théâtre, ...

Réponse à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers

Poursuivre le travail d'inclusion dans les classes : le temps de travail au sein de l'école entre enseignants est cet année institutionnalisé.

Travail de différenciation dans les classes

Veiller à l'épanouissement des élèves malgré leurs difficultés.

Vie scolaire (relation école-famille, communication partenariat)

La communication par mails aux familles sera testée cette année.

Les documents en téléchargement

Le service périscolaire organise des activités qui favorisent le développement de la logique (jeux de société, techniques de dessin, jeux de coopération...)

○ Activités 2106/2017

On souligne la richesse des activités sportives que nos élèves peuvent mener grâce aux installations sportives mais également aux interventions ponctuelles de Melissa Valette ainsi que des nombreux bénévoles.

L'action de tous permet la mise en place d'activités diverses. Merci à tous nos bénévoles qu'ils soient parents d'élèves ou simplement disponibles pour les enfants.

Penser à contacter la directrice pour participer aux sessions d'agrément (ski nordique ou alpin, vélo, escalade, natation, ...)

Les interventions de Mme Rawyler en allemand contribue à l'éveil aux langues vivantes des enfants. L'apprentissage est à la fois progressif et ludique. Il améliore les capacités d'appréhension des deux langues. Cet apprentissage crée les conditions d'une meilleure familiarisation et d'une plus grande autonomie des jeunes dans leur rapport aux langues..

On remarque que le temps global de LV est resté le même, il est partagé entre l'anglais et l'allemand

CP : S Bruyère, F Briffoteau, S Lepelley

Indiana Mômes à Tamié – Sorties de ski de fond à St François de Sales – et au printemps projet jardin et cycle piscine

Projet théâtre (S lepelley)

CE1 : A Poutrel, F Gencourt

Jardin

**Classe de découverte dans les Bauges à St François de Sales (rando musique et danse)
Une belle expérience très positive. Un grand merci adressé aux bénévoles qui nous ont accompagnés**

Médiathèque – Cycle ski de fond

CE 1/CE2 : C Guillermand

Piscine – Médiathèque - participation au projet ecole et cinéma

Classe de neige en mars à Valmeinier

CE2 : C Verger, C Tonin

Cycle natation et orientation

Classe de neige à Aussois – Les enseignants s'inquiètent du coût du projet

CM1 : MP Varischetti, C Di Tommaso

Cycle natation et orientation

Projets de cycle en lien avec le collège à définir

CM1 / CM2 : C Chassigneux

Cycle natation et orientation

Visite de la médiathèque

Classe de neige à Valmeinier

CM2 : E Pobel C Lachize

Cycle natation et orientation

Projet d'écriture avec Fabrice Melquiot et les classes de 6^{ème}

Séjour en Vanoise pour la classe de C lachize

ULIS : E Henriot (remplaçante A Neuenschwander)

Classe de neige à Valmeinier

Cycle natation orientation - jardin

BIP : Brigade d'intervention poétique Des comédiens interviennent à brûle pourpoing dans les classes. Bon accueil des enfants.

USEP

Il est demandé aux familles de cotiser 5 euros pour la licence USEP. Cette participation concerne tous les enfants qui participent aux activités USEP, à titre individuel ou par classe. Par conséquent, tous les enfants de l'école sont concernés par cette cotisation sauf les élèves des classes de Mme Poutrel et M Gencourt.

Actions pendant le temps scolaire (Indianna Mômes, Trappeur, Départemental de ski alpin, orientation, chemins de la mémoire)

Actions en dehors du temps scolaires donc pour les élèves volontaires (cross départemental, 2 heures à vélo, Vallée des défis)

La participation de l'école de La Rochette aux activités USEP est très importante.

○ Travaux

REALISES .:

- Enlèvement des moquettes murales des classes du bas.
- Remplacement de l'ensemble des serrures des portes de l'école (sauf bureaux directrice et psychologue scolaire)
- Création de vestiaire pour le personnel périscolaire
- Réfection en cours d'une salle de stockage pour en faire une salle d'accueil périscolaire, à l'étage du bâtiment.

A VENIR :

- enlèvement des moquettes murales dans les classes du haut (3 classes à TOUSSAINT, 3 classes à NOEL)
- Remplacement des portes fenêtres donnant côté cour (vacances de TOUSSAINT)
- Poursuite du câblage des classes avec pose des vidéoprojecteurs interactifs (TOUSSAINT)

A L'ETUDE :

- Sécurisation du portail garderie par la mise en place d'un visiophone
- Remplacement du grillage du plateau sportif par un grillage panneau soudé et panneaux occultants

Suite au dysfonctionnement de ce début d'année, il faudra prévoir la rénovation ou réparation des toilettes extérieures : fuites importantes, ...

On signale une fuite importante d'un cheneau vers l'entrée située vers la passerelle. Le crépi est détérioré.

3. La sécurité :

a. Premier exercice d'évacuation incendie.

Il s'est déroulé le 30/09/2016 dans le calme et dans de bonnes conditions. Suite à cet exercice, une des portes coupe-feu a été réparée.

b. Premier exercice PPMS

Une information a été donnée au préalable aux enfants afin d'éviter le stress. L'exercice s'est déroulé le 18/10/2016, l'alerte a été transmise par la directrice. L'exercice s'est déroulé jusqu'à l'évacuation du bâtiment. A chaque instant, l'équipe a veillé à rassurer les enfants.

Point de dysfonctionnement : l'alerte ! L'utilisation des téléphones n'est pas satisfaisante. Tout le monde n'a pas reçu l'alerte. Une réflexion sera engagée afin d'améliorer la diffusion de l'information.

c. Utilisation des locaux

Hors temps scolaire, les locaux sont utilisés par des associations. Chaque association a une convention d'utilisation des locaux et le responsable a des clefs numériques qui n'autorisent l'entrée que sur des créneaux limités.

Actuellement : des associations utilisent la salle de danse mais l'accès vers les locaux scolaires est fermé. Le club photo utilise la BCD de l'école le mardi en fin de journée.

4 - Questions des parents.

○ Gestion du temps scolaire et périscolaire :

Il y a une bonne entente entre les équipes, le quotidien est géré avec beaucoup de sérieux.

Les effectifs en étude sont un peu lourds. L'ouverture de section d'étude en plus serait également compliquée car les effectifs sont très irréguliers d'un jour à l'autre.

Est-il possible que les enseignants fassent l'appel juste avant l'heure de sortie à midi pour que les enfants qui ont oublié se souviennent qu'ils ont cantine ?

Pour le service périscolaire, cela ne laisse pas suffisamment de temps.

Pour le service périscolaire, l'appel doit impérativement être fait le matin pour nous permettre de contacter les parents si besoin.

Dans tous les cas, le tableau des inscriptions est affiché au niveau des enfants pour qu'ils puissent s'y référer.

En ce qui concerne les après-midis, lorsque les appels sont faits dans les classes, les enfants sont encore mélangés dans le couloir et des erreurs peuvent encore survenir. Il est nécessaire que les enfants soient attentifs à la sortie de l'école : lorsqu'ils ne voient pas l'adulte qui les prend en charge, ils doivent vérifier auprès de l'adulte au portail.

Les listes sont disponibles au portail, il est donc aisé de vérifier une fois au portail en s'adressant aux adultes présents.

La policière municipale est présente à chaque sortie et ramène les enfants qui restent seuls sur le parking.

Malgré toute notre vigilance, il reste des dysfonctionnements que nous regrettons. La réflexion continue afin d'envisager des améliorations.

Existe-t-il des places d'urgence à la cantine ? (Si le parent qui doit passer récupérer l'enfant se casse la jambe, l'enfant peut-il rester manger ?)

Il n'y a pas de place d'urgence à ce jour, que ce soit en garderie ou le midi. C'est une question qui a déjà été posée par le passé. Cela suppose qu'il y ait des repas en stock et le nombre d'animateurs est adapté en fonction des effectifs enfants (il est fréquent que le ratio soit à l'enfant près donc un enfant de plus = un adulte de plus). Nous allons étudier et soumettre ce point à la commission scolaire et périscolaire.

Est-il possible qu'un parent récupère son enfant le mercredi après le repas de midi ?

L'accueil périscolaire du mercredi après-midi vient en lieu et place du centre de loisirs qui gérait les mercredis avant la réforme des rythmes scolaires. Ce service a été mis en place pour les parents qui ne pouvaient pas garder leur enfant le mercredi après-midi. Pour ceux qui le peuvent, une garderie est en place jusqu'à 12h30. Il n'est pas envisagé d'ouvrir la cantine à des enfants qui ne resteraient pas l'après-midi.

Est-il possible de modifier l'emplacement du passage piétons se situant à côté du gymnase et qui rejoint un autre passage piétons menant au centre d'animation ?

La question va être soumise à la commission travaux afin d'envisager un autre emplacement plus sécurisant pour rejoindre le centre d'animation ou l'école des Grillons.

Les parents demandent si un panneau d'affichage peut-être installé.

Pour l'instant les fiches plastifiées sont accrochées. Un panneau ne nous semble pour l'instant pas nécessaire.